

LE PRODUIT INTERIEUR BRUT TRIMESTRIEL (PIB) - BASE 1999

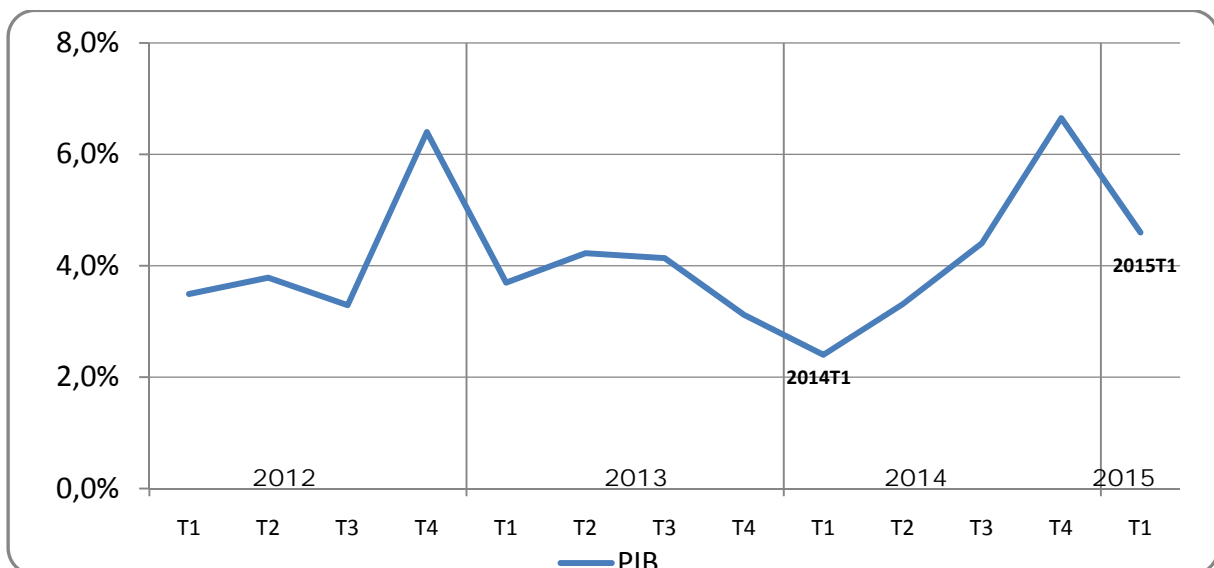
Premier trimestre 2015

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publie, depuis 2012, cette note trimestrielle sur le produit intérieur brut (PIB). Cet agrégat est calculé en partant d'un regroupement des branches de la Nomenclature d'Activité des États Membres d'AFRISTAT (NAEMA). L'approche utilisée est celle des ressources et repose sur la disponibilité d'un ensemble minimum de statistiques conjoncturelles sur les branches d'activités économiques. La méthodologie de l'étalonnage-calage fondée sur l'analyse économétrique a été retenue. L'approche par étalonnage direct de la valeur ajoutée est utilisée. La note sur le PIB trimestriel est publiée au plus tard soixante quinze (75) jours après le trimestre sous revue.

Les commentaires et les graphiques portent sur les données brutes non corrigées des variations saisonnières. Ils sont relatifs aux variations d'un trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Ce choix permet de baser l'analyse sur les mouvements dus à l'activité économique en éliminant les effets relevant de la saisonnalité.

Au premier trimestre de l'année 2015, le produit intérieur brut (PIB), en termes réels, a progressé de 4,6% par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Cette évolution a été favorisée par un accroissement des activités des secteurs secondaire (+8,0%), tertiaire (+3,6%) et dans une moindre mesure du secteur primaire (+0,4%). Les taxes ont progressé de 8,0%.

Graphique n°1 : Évolution du taux de croissance du PIB trimestriel à prix constants (calculé en glissement annuel)



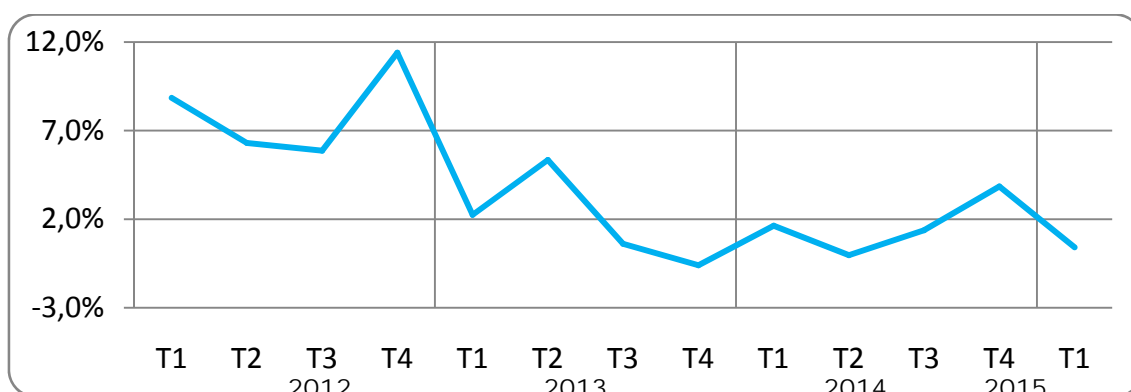
Source : ANSD

Une légère progression des activités du secteur primaire

Au premier trimestre de 2015, la valeur ajoutée du secteur primaire a progressé de 0,4% par rapport à la période correspondante de 2014. Cette faible augmentation résulte notamment du dynamisme des sous-secteurs de l'agriculture (+3,3%) et de l'élevage (+2,2%). Toutefois, les performances du secteur ont été atténuées par la baisse de la valeur ajoutée de la pêche (-9,9%) et des activités extractives (-8,2%).

La baisse de la valeur ajoutée du sous-secteur de la pêche est liée à la diminution des débarquements des produits halieutiques de 10,2%. Quant à la baisse de la valeur ajoutée des activités extractives, elle est en relation avec le recul des productions d'or (-15,2%) et de phosphates.

Graphique n°2 : Évolution du taux de croissance de la valeur ajoutée trimestrielle brute du secteur primaire à prix constants (calculée par rapport à la période correspondante de l'année précédente)



Source : ANSD

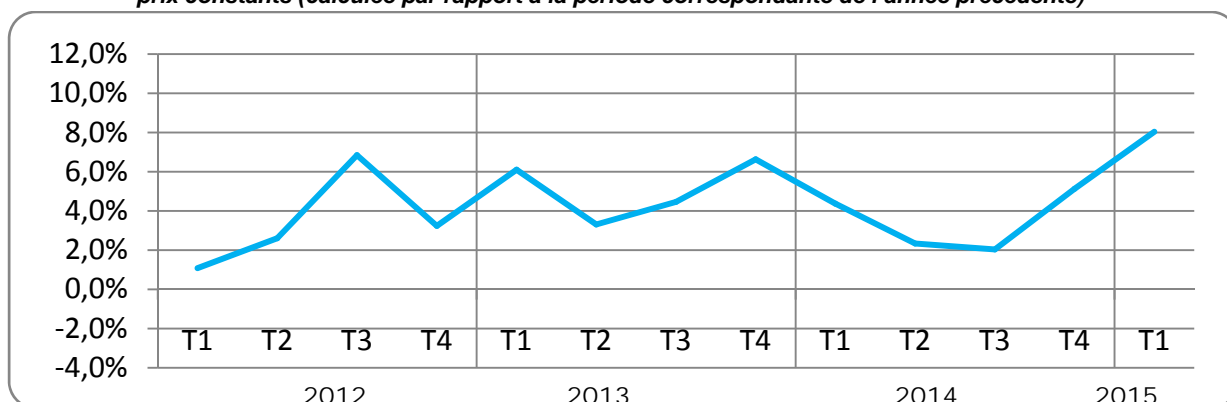
Une hausse des activités du secteur secondaire

Les activités du secteur secondaire ont connu une hausse de 8,0% par rapport au premier trimestre de 2014. Cette hausse est imputable aux performances des industries chimiques (+11,0%), des industries alimentaires (+10,1%), des bâtiments et travaux publics (+8,8%) et de l'énergie (+7,6%).

La hausse de la valeur ajoutée des industries chimiques est liée à l'augmentation de la production de produits pharmaceutiques et d'engrais.

L'amélioration de la valeur ajoutée du secteur des bâtiments et travaux publics est en corrélation avec l'augmentation des ventes locales de ciment (9,3%).

Graphique n°3 : Évolution du taux de croissance de la valeur ajoutée trimestrielle brute du secteur secondaire à prix constants (calculée par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

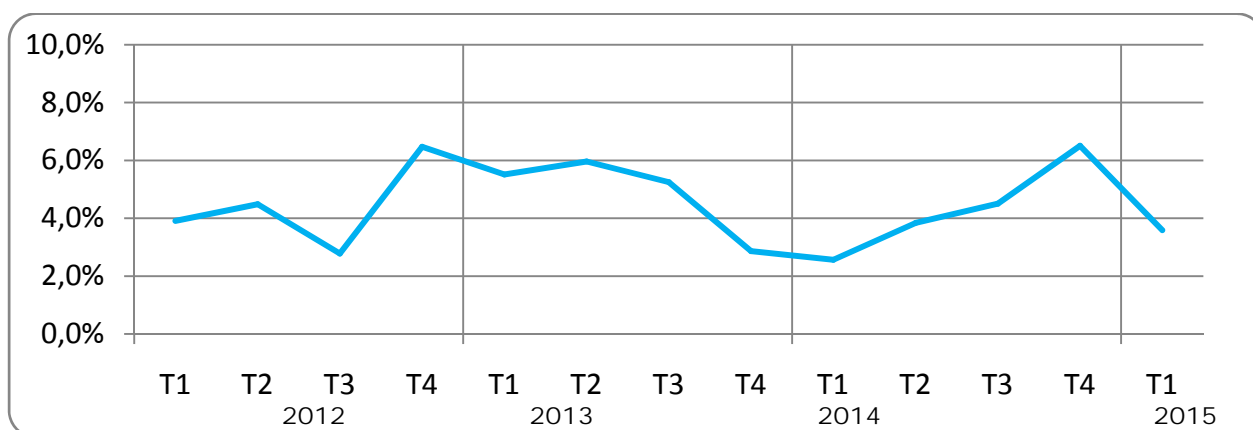


Source : ANSD

Une hausse des activités du secteur tertiaire Comparativement à la période de l'année 2014, la valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 3,6% au premier trimestre de l'année 2015. Cette évolution résulte de l'accroissement des activités de l'ensemble des sous-secteurs, notamment du transport (+11,7%), du commerce (+6,6%), des services aux entreprises (+5,7%) et des services financiers (+4,1%).

La forte augmentation de la valeur ajoutée du transport est à mettre en relation avec la hausse du chiffre d'affaires des entreprises de transport (+12,2%). Quant à la hausse de la valeur ajoutée du commerce, elle est due à la bonne tenue des importations en volume sur la période sous revue.

Graphique n°4 : Évolution du taux de croissance de la valeur ajoutée trimestrielle brute du secteur tertiaire à prix constants (calculée par rapport à la période correspondante de l'année précédente)



Source : ANSD

Annexe

Tableau n°1 : Valeur ajoutée par branches d'activités (séries brutes en volume) et taux de croissance

BRANCHE D'ACTIVITE	Valeurs ajoutées par branches d'activités aux prix constants de 1999 (en milliards FCFA)					Variations (%)
	2014				2015	2015/2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T1/ T1
Valeur ajoutée non agricole	1138,5	1144,4	1108,9	1206,9	1187,4	4,3
secteur primaire	158,4	136,4	130,5	318,6	159,0	0,4
secteur secondaire	288,0	285,7	254,9	266,8	311,1	8,0
secteur tertiaire	760,0	765,6	771,3	854,5	787,3	3,6
Taxes nettes sur les produits	127,3	139,7	163,5	181,9	137,5	8,0
Produit intérieur brut	1333,7	1327,4	1320,3	1621,8	1395,0	4,6
Agriculture	67,9	43,3	47,8	233,1	70,1	3,3
Élevage	58,7	58,2	59,6	61,0	60,0	2,2
Pêche	17,3	20,5	11,1	9,9	15,6	-9,9
Extractives	14,5	14,4	12,0	14,6	13,3	-8,2
Bâtiments et Travaux Publics	97,3	101,6	82,3	79,2	105,8	8,8
Industries chimiques	21,1	17,9	22,2	18,0	23,4	11,0
Énergie	33,2	36,8	40,0	38,8	35,8	7,6
Industries alimentaires	80,7	73,3	53,9	74,0	88,9	10,1
Autres industries	55,6	56,1	56,5	56,9	57,2	2,9
Commerce	213,0	206,5	213,0	270,4	227,0	6,6
Transport	51,0	52,6	47,8	52,2	56,9	11,7
Poste et Télécoms	138,0	149,4	162,2	160,5	139,4	1,0
Services financiers	59,8	58,7	58,7	58,3	62,3	4,1
Services aux entreprises	69,4	68,2	63,8	79,5	73,4	5,7
Services immobiliers	71,0	71,3	72,1	72,5	72,7	2,3
Administration Éducation santé	152,1	154,5	151,0	155,7	156,0	2,6
Autres activités de services	47,6	45,1	43,3	45,4	45,9	-3,8
Branche fictive	-41,9	-40,8	-40,4	-40,0	-46,3	10,4

Source : ANSD

Tableau n°2 : Le poids des branches d'activités en pourcentage du PIB et leur contribution à la croissance du PIB

BRANCHE D'ACTIVITE	Poids des branches d'activités par rapport au PIB					Contributions
	2014				2015	2015/2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T1/ T1
Valeur ajoutée non agricole	85,4	86,2	84,0	74,4	85,1	3,7
secteur primaire	11,9	10,3	9,9	19,6	11,4	0,0
secteur secondaire	21,6	21,5	19,3	16,5	22,3	1,8
secteur tertiaire	57,0	57,7	58,4	52,7	56,4	2,0
Taxes nettes sur les produits	9,5	10,5	12,4	11,2	9,9	0,8
Produit intérieur brut	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	4,6
Agriculture	5,1	3,3	3,6	14,4	5,0	0,2
Élevage	4,4	4,4	4,5	3,8	4,3	0,1
Pêche	1,3	1,5	0,8	0,6	1,1	-0,1
Extractives	1,1	1,1	0,9	0,9	1,0	-0,1
Bâtiments et Travaux Publics	7,3	7,7	6,2	4,9	7,6	0,6
Industries chimiques	1,6	1,3	1,7	1,1	1,7	0,2
Énergie	2,5	2,8	3,0	2,4	2,6	0,2
Industries alimentaires	6,1	5,5	4,0	4,6	6,4	0,6
Autres industries	4,2	4,2	4,2	3,5	4,1	0,1
Commerce	16,0	15,6	16,0	16,7	16,3	1,1
Transport	3,8	4,0	3,6	3,2	4,1	0,4
Poste et Télécoms	10,3	11,3	12,2	9,9	10,0	0,1
Services financiers	4,5	4,4	4,4	3,6	4,5	0,2
Services aux entreprises	5,2	5,1	4,8	4,9	5,3	0,3
Services immobiliers	5,3	5,4	5,4	4,5	5,2	0,1
Administration Éducation santé	11,4	11,6	11,3	9,6	11,2	0,3
Autres activités de services	3,6	3,4	3,2	2,8	3,3	-0,1
Branche fictive	-3,1	-3,1	-3,0	-2,5	-3,3	-0,3

Source : ANSD

Aperçu méthodologique

Approche de calcul

Le produit intérieur brut (PIB) trimestriel est calculé en partant d'un regroupement des valeurs ajoutées de branches. Il est évalué aux prix constants (en volume) de 1999, année de base des comptes nationaux annuels.

Nomenclature des activités et indicateurs

La disponibilité d'indicateurs, c'est-à-dire de statistiques conjoncturelles, permettant d'évaluer l'activité pour chaque branche de la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT a conduit à opérer un regroupement de branches d'activités issu de la NAEMAS pour le calcul et la publication du PIB trimestriel. En dépit de ce regroupement, certaines branches d'activités restent non couvertes par un indicateur. Dans un tel cas de figure, une méthode de désagrégation temporelle basée sur l'évolution du temps est utilisée, on parle de lissage par la tendance.

Etalonnage et calage

L'étalonnage consiste à relier les données sur le PIB annuel aux statistiques conjoncturelles sur l'état de l'économie par le biais d'une relation mathématique appelée équation d'étalonnage. Cette relation est élaborée en utilisant une période passée suffisamment longue afin d'en assurer la solidité des estimations. Ceci permet le calcul du PIB pour les trimestres où les indicateurs sont disponibles. Ces évaluations trimestrielles du PIB doivent être cohérentes avec celle du PIB annuel. Ceci justifie la mise en œuvre d'un calage, qui consiste à répartir, à l'intérieur des trimestres, les écarts annuels entre le PIB étalonné et le PIB annuel. L'étalonnage-calage est aussi connu sous l'appellation de méthode de « Ginsburgh-Nasse ». Pour un exposé détaillé, se référer au « Manuel des comptes nationaux trimestriels, concepts, sources statistiques et compilation », Bloem et al, Fonds Monétaire International, Washington, 2001.

Révision

Les révisions sont inévitables dans le calcul du PIB trimestriel, en raison des nombreuses mises à jour de l'information économique conjoncturelle et annuelle. Les cycles de révisions peuvent concerner le trimestre (évolution des indicateurs conjoncturels), l'année (calage des données de base annuelles) ou une période plus longue (nouvelle enquête pour le calcul des coefficients techniques, etc.).

Diffusion

Cette note sur le PIB trimestriel est publiée au plus tard soixante quinze (75) jours après le trimestre sous revue. Elle présente les évolutions du PIB ainsi que sa décomposition en macro-secteurs, à savoir le primaire, le secondaire et le tertiaire. Les informations publiées portent sur les trimestres des deux dernières années y compris l'année en cours.

Il convient de souligner que cette note analyse les résultats des estimations non corrigées des variations saisonnières (séries brutes). Les données corrigées des variations saisonnières (CVS) sont encore en phase expérimentale.

Les évolutions du PIB sont mesurées :

- soit en glissement annuel (trimestre d'une année comparée au même trimestre de l'année précédente) afin d'éliminer les variations saisonnières trimestrielles ;
- soit par le ratio des trimestres publiés de l'année en cours à ceux correspondant de l'année précédente; en fin d'année, ce ratio est égal au taux de croissance annuel (somme des quatre trimestres de l'année/somme des quatre trimestres de l'année précédente).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division de la Comptabilité Nationale, des Synthèses et Etudes Analytiques : **Ousseynou SARR**

Equipe de rédaction : **Fahd NDIAYE, Modou Ndour FAYE, Mamadou DAFPE et Bintou DIACK LY**

Distribution : **Eih Malick GUEYE**

Pour toute information s'adresser au Bureau des Synthèses et Etudes Analytiques Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15

ISSN 2316-0322